



## Compte rendu du Groupe de Travail du Comité Départemental d'Action Sociale du 16 octobre 2025

Le Comité Départemental d'Action Sociale avait pour ordre du jour :

1. Proposition d'actions à destination des actifs et retraités
2. Choix de l'arbre de Noël 2026
3. Présentation enquête action sociale menée par le CDAS
4. Point sur l'application du quotient familial pour les actions sociales

### 1. Proposition d'actions à destination des actifs et retraités

Ce groupe de travail a adopté :

#### a\_ Sorties sans transport

- musée Jacquemart André
- balade artistique au cœur de la défense
- la Grande Mosquée de Paris
- visite de l'Opéra-comique après fermeture au public
- visite guidée à l'intérieur de Notre Dame de Paris
- Arboretum de la Vallée aux loups (Chatenay-Malabry)
- promenade dansante et itinéraire à Saint Germain des Près
- académie équestre de Versailles

#### b\_Sorties avec transport

- Château de Blois et maison de la magie
- Maison des écrivains
- Conservatoire national des Plantes et atelier musée de l'imprimante (Milly la Forêt)
- Rouen et l'abbaye de Jumièges
- Journée à la mer : journée de liberté à la découverte du Havre

### 2. Choix de l'arbre de Noël 2026 :

Les organisations syndicales ont retenues **la fête foraine de Noël**

Accès

- Parc floral de Paris
- Métro : L 1 Station Château de Vincennes - RER A – station Vincennes - Autobus : Lignes 46 et 112
- Réseau routier : Par le périphérique Est : sortie Porte de Vincennes, Porte Dorée, Porte de Charenton
- De l'autoroute A4, sortie Joinville puis Route de la Pyramide. Grand parking à proximité
- Station Vélib' : station n° 12125, pyramide entrée Parc Floral

## **Présentation du spectacle :**

La Fête Foraine de Noël au Parc Floral de Paris est un événement 100% forain, unique et original, réservé aux comités d'entreprise.

- Séances de 3 heures.
- Toutes les attractions, excepté la restauration, sont en accès illimité.
- La fête foraine de Noël réunit de véritables stands et manèges forains pour petits et grands dans une ambiance conviviale et familiale.
- Manèges destinés aux plus jeunes (en intérieur) et très grosses attractions (manèges à sensation en extérieur)
- Stands forains (proposant jeux d'adresse, de tirs ou de loteries), des baby-foot, des flippers, un assortiment de jeux de force qui renforcent la dynamique et l'interactivité de l'évènement.
- Animations « petite enfance » (ateliers et activités variées...) permettent aux tout petits de participer eux aussi à la fête.
- Le père Noël en personne se fait un plaisir de recevoir vos enfants dans son chalet ou autour de son traîneau de bois pour quelques photos et d'inoubliables discussions empreintes, bien souvent, d'émotions avec les tout-petits.
- Hall d'accueil décoré pour la distribution des friandises. Tables nappées. Stockage des friandises dans la réserve (gardiennage 24/24) durant toute la période de la manifestation.
- Hôtesse d'accueil pour le contrôle de la billetterie, hôtesse de vestiaire (gratuit), sécurité du site et des accès par une société spécialisée dans le gardiennage, pompiers ERP 1 et 2, en conformité avec la réglementation en vigueur

### **Séances dates et horaires**

Mercredi 2 ou 9 décembre 2026 13h30-16h30

Samedi 5 décembre ou 12 décembre 2025 13h15-16h15

## **3. Présentation de l'enquête sur les actions locales menée par le CDAS 75 :**

623 personnes ont répondu à l'enquête,

Il ressort un manque d'informations des collègues sur l'ensemble des actions menées.

A l'exception de l'arbre de Noël et les mini colonies de la Toussaint, les autres actions sont très méconnues.

En l'absence de représentants de l'administration, la réflexion en est restée à ce point. Ce sujet sera rediscuté en séance plénière.

## **4. Point sur l'application du quotient familial pour les actions locales :**

Actuellement, le quotient familial n'est appliqué que pour les mini colonies de la Toussaint.

Une réflexion est en cours sur l'application du quotient familial concernant également les sorties notamment les plus chers (celles avec transports). Un quota de place serait alors réservé pour les collègues concernés.

---

Lien vers l'action sociale Paris :

[http://dfp750.intranet.dgfip/action\\_sociale/action\\_sociale\\_mai\\_octobre2017.htm](http://dfp750.intranet.dgfip/action_sociale/action_sociale_mai_octobre2017.htm)